

ANNEXE 3 : Liste des types d’habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE31009 – “ Carrières souterraines d'Orp-Jauche ”

La présente annexe indique, compte tenu des données disponibles :

- la liste des types d’habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l’estimation de leur état de conservation ; les types d’habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*) ;
- une synthèse des résultats de l’évaluation de l’importance du site pour assurer la conservation des types d’habitats naturels d’intérêt communautaire de l’annexe VIII et des espèces d’intérêt communautaire de l’annexe IX et des espèces d’oiseaux de l’annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000..

Les données relatives aux types d’habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l’échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie précisées, en particulier pour les surfaces en ce qui concerne les habitats naturels et les effectifs de populations en ce qui concerne les espèces, sur base des meilleures connaissances disponibles. La précision de ces données devra être poursuivie.

Le site BE31009 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Le site est constitué de milieux souterrains artificiels rassemblant les Caves Pahaut à Orp-Jauche et les souterrains de Folx-les-Caves, englobant eux-mêmes deux réseaux, les Caves Bodart et les Caves Racourt. Les Caves Pahaut ont été érigées en réserve naturelle chiroptérologique des Réserves Naturelles RNOB. Les carrières souterraines en elles-mêmes contribuent à l’habitat de plusieurs espèces de chauves-souris d’intérêt communautaire ; et constituent, par le nombre d’individus, les sites d’hibernation de chauves-souris les plus importants en Brabant wallon. Le site abrite en outre un habitat devenu rare à l’échelle du Brabant Wallon, la prairie de fauche peu intensifiée.

A. Types d’habitats naturels d’intérêt communautaire de l’annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d’habitats naturels d’intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
6510	0,09 ha	C	

Légende : EC : estimation de l’état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d’abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l’habitat naturel d’intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible
6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC
			résidente	migratoire		
				repr.	hiver	
1318	Myotis dasycneme	Vespertilion des marais			3-20 i	B
1321	Myotis emarginatus	Vespertilion à oreilles échancrées	3-25 i			C
1324	Myotis myotis	Grand Murin	P			C

Légende : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation ; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} décembre 2016 de désignation du site Natura 2000 BE31009 – “ Carrières souterraines d'Orp-Jauche ”.

Namur, le 1^{er} décembre 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Aéroports,
délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN